leDroit

© 2022 Le Droit (Ottawa, ON). Tous droits réservés. The present document and its usage are protected under international copyright laws and conventions.

Publi-C Certificate issued on **April 23, 2024** to **English Account NG C3** for personal and temporary display.

news·20220514·LT·a0002672687

Source name
Le Droit (Ottawa, ON)
Source type
Press • Newspapers
Periodicity
Weekly
Geographical coverage
Provincial
Origin
Ottawa, Ontario, Canada

Samedi 14 mai 2022

Le Droit (Ottawa, ON)

• p. 26

• 748 words

DONS DE PARTIS POLITIQUES AUX DÉPUTÉS

Doug Ford «pas trop content»

ÉMILIE PELLETIER

QUEEN'S PARK TORONTO — «Je vais être franc; je n'étais pas trop content quand j'ai découvert ça», a déclaré le chef du Parti progressiste-conservateur (PPC) Doug Ford, jeudi, répondant pour la première fois aux questions des médias à propos des députés de son parti qui ont reçu des allocations financières de la part de leurs associations de circonscriptions respectives.

Depuis 2018, huit députés du PPC ont puisé dans les coffres de leurs associations de circonscriptions, y compris la ministre et députée de Nepean, Lisa MacLeod.

Cette dernière a touché une allocation de 44 000$de la part de son association de circonscription depuis 2018, selon une analyse faite par le NPD des déclarations financières du PPC.

Comme ministre, elle touche déjà un salaire de base de plus de 165 000$et reçoit une allocation annuelle d'environ 27 000$pour son logement secondaire à Toronto.

Les associations de circonscriptions génèrent habituellement des revenus via les dons qui sont faits au parti, ainsi qu'une subvention d'Élections Ontario, calculée en fonction des votes obtenus durant la campagne électorale précédente.

En plus de Lisa MacLeod, sept autres membres du PPC ont eux aussi touché des allocations de la part de leur association de circonscription.

«On m'a assuré que toutes les règles ont été suivies», a soutenu Doug Ford, jeudi, promettant que s'il est réélu, le 2 juin, il «resserrera»les lois électorales liées aux finances.

Il a aussi insisté pour défendre ses députés, soulignant que «les dépenses sont vérifiées de manière indépendante et qu'elles sont examinées et approuvées par Élections [Ontario]».

INTERDIRE LA PRATIQUE La cheffe du NPD ontarien Andrea Horwath s'est dite «dégoûtée», cette semaine, de découvrir que des députés conservateurs reçoivent de l'argent de leurs associations locales et affirme qu'il s'agit d'une mauvaise utilisation des fonds des donneurs et des contribuables.

Elle a promis mercredi que si les électeurs la choisissent comme première ministre lors des élections, elle interdira la pratique des députés qui puisent dans les fonds des associations locales des partis pour payer leurs dépenses.

«C'est une bonne idée», convient le cofondateur de Democracy Watch, Duff Conacher.

Cet organisme préconise la réforme démocratique et la responsabilisation gouvernementale, notamment.

Duff Conacher est doctorant à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa et un expert du processus électoral et des questions de financement et de dons politiques.

«Les donateurs ne donnent pas leur monnaie aux partis et aux associations locales pour que ce soit donné aux politiciens, note le spécialiste. Les politiciens ont déjà des salaires qui sont plus élevés que 90% des électeurs, en Ontario. Ils sont riches.»Il constate que pour les députés fédéraux, il est illégal de recevoir des allocations à même les fonds de leurs partis, et il juge que ça devrait l'être aussi en Ontario.

«C'est légal, mais ce n'est pas éthique»,

CISION

This document is destined for the exclusive use of the individual designated by Feed-NGC3 and cannot be used for any other purpose or distributed to third parties. • All rights reserved • Service provided by CEDROM-SNi Inc.

soutient l'expert, qui est d'avis que beaucoup d'électeurs sont d'accord avec lui.

Andrea Horwath veut aussi que les députés qui ont pigé dans les coffres de leurs associations remboursent les fonds.

PAS ASSEZ DE RÈGLES «On a aussi besoin de plus de règles», insiste Duff Conacher.

Les paiements qui ont été alloués par les associations locales aux huit députés du PPC sont, pour la plupart, répertoriés comme une «allocation au député», sans précision sur la nature des dépenses.

Il s'agit là d'un bon exemple des raisons qui poussent Duff Conacher à demander plus de règles quant aux déclarations financières des partis politiques en Ontario.

«On doit changer la loi pour demander que les détails de l'utilisation des dons soient divulgués chaque année.»Le cofondateur de Democracy Watch note aussi qu'à l'heure actuelle, une seule règle encadre les dons des partis et des associations locales:ils n'ont pas le droit de remettre de l'argent aux électeurs pour influencer leur vote.

Mais c'est loin d'être suffisant, souligne M. Conacher.

«Ils peuvent quand même utiliser la monnaie pour n'importe quelle autre raison. Il [un parti] peut donner de la monnaie à un groupe communautaire, par exemple. Il ne peut pas dire au porte-parole du groupe communautaire d'indiquer à ses membres de voter pour le parti s'il lui remet ces fonds, mais qu'estce que vous pensez qu'ils vont faire? C'est sous-entendu.»

epelletier@ledroit.com Initiative de journalisme local

CISION

This document is destined for the exclusive use of the individual designated by Feed-NGC3 and cannot be used for any other purpose or distributed to third parties. • All rights reserved • Service provided by CEDROM-SNi Inc.